

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Ethel Lillian Duncan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence Mary Ramsden, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Frederick John Saunders, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Violet Marie Finn, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Alice May Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Robert Archibald Logan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Robt. John Craig, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Elizabeth Moran, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "*Loi modifiant la Loi des élections fédérales (concernant le cens électoral des femmes).*"

Après débat.

La question de concours étant posée sur la motion: "Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant, le Sénat se divise et les noms étant demandés, ils sont comme suit:—